



Association Française de Droit de la Santé

www.afds.fr

PRIX DE THÈSE « JEAN-MARIE AUBY » - Edition 2025

L'Association française de droit de la santé délivre tous les deux ans un prix de thèse de doctorat (1500 €). Il s'agit du prix Jean-Marie Auby, du nom du fondateur de l'Association,

Ce prix est financé par la Fondation Léa et Napoléon Bullukian (www.bullukian.com) dont le siège est à Lyon et que l'association remercie, ainsi que son président le Professeur Jean-Pierre Claveranne, pour son généreux concours.

Pour le prix de thèse 2025, les candidats doivent adresser leurs travaux en **deux exemplaires (un en version papier, l'autre en version électronique)**, avant le **22 mars 2025** aux adresses suivantes :

- Mme le Professeur Isabelle POIROT-MAZERES, Université Toulouse Capitole, 2 rue Gabriel Marty, 31000, Toulouse Cedex, pour la version papier.

- isabelle.poirot-mazeres@ut-capitole.fr , pour la version électronique.

Seules les thèses soutenues au cours des années civiles **2023 (à partir du 15 janvier) et 2024** et proposées pour les prix ou les subventions par le jury de thèse sont éligibles au prix Jean-Marie Auby délivré en 2025. Celui-ci doit en outre comporter les rapports de pré-soutenance et le rapport de soutenance, le tout en deux exemplaires.

Un bref curriculum vitae de l'auteur doit être joint au dossier.

Les prix sont attribués par un jury constitué par les membres du conseil d'administration de l'association. Le jury a le droit de ne pas décerner les prix si aucun travail ne lui en paraît digne, de diviser les prix entre plusieurs lauréats et d'attribuer des mentions (qui ne donnent pas lieu au versement d'une somme d'argent).

La remise des prix a lieu lors de l'assemblée générale de l'automne.

Les exemplaires reçus ne sont pas rendus aux candidats.

Les prix sont cumulables avec d'autres distinctions.

Les personnes et institutions qui désireraient contribuer financièrement aux prix Jean-Marie Auby, ou créer un nouveau prix dont elles confieraient l'attribution à l'Association, sont invitées à prendre contact avec celle-ci.